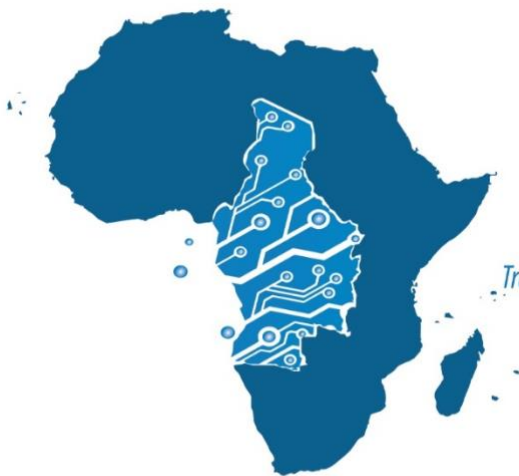




**TRENTE-CINQUIEME SESSION DU COMITE
INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS
FONCTIONNAIRES ET D'EXPERTS D'AFRIQUE
CENTRALE**

**« Transformations numériques et diversification économique en
Afrique centrale : enjeux, défis et opportunités »**



CIE 2019

35ème session du Comité Intergouvernemental de Hauts
Fonctionnaires et d'Experts pour l'Afrique Centrale (CIE)

*Transformations numériques et diversification économique
en Afrique Centrale: enjeux, défis et opportunités*

MALABO | 23 - 27 septembre 2019

Communiqué final de Malabo

Préambule

Nous, participants de la 35^{ème} session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts d'Afrique Centrale sur le thème « Transformations numériques et diversification économique en Afrique Centrale : enjeux, défis et opportunités » ;

Représentant les administrations publiques des Etats Membres de la CEEAC ; les Institutions régionales et sous régionales (CEEAC, CEMAC, leurs institutions spécialisées); le secteur privé ; les universités et centres de recherche ; la société civile ; ainsi que les agences et organisations du Système des Nations Unies et autres Partenaires Techniques et Financiers, tous réunis du 23 au 27 septembre 2019 à Malabo , République de Guinée Equatoriale, à l'initiative du Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA) et en collaboration avec le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale ;

A la lumière du Consensus de Douala qui a pour ambition de diversifier les économies d'Afrique Centrale, à travers une accélération du processus d'industrialisation, lequel représente un passage obligé pour augmenter la productivité et améliorer la compétitivité de nos économies et, ainsi, rompre avec la vulnérabilité structurelle liée à une dépendance accrue vis-à-vis des matières premières non transformées et ainsi, tendre vers une croissance inclusive et durable ;

Reconnaissants que les technologies digitales, considérées comme la pierre angulaire de la 4^{ème} révolution industrielle et qui ont pour base l'innovation constante et organique, sont centrales et incontournables pour l'atteinte des ambitions du Consensus de Douala ;

Reconnaissants que le passage à l'ère numérique transforme chaque aspect de nos économies et de nos sociétés, et que son intégration et utilisation stratégiques et contextualisées aux réalités de la sous-région, tout en en mitigeant les risques, pourrait contribuer au bien-être social et au développement économique dans les pays de la sous -région, et donc à l'atteinte des ODDs et de l'Agenda 2063 ;

Conscients que pour se lancer sur une trajectoire de développement durable et inclusif, la transformation structurelle en Afrique Centrale ne pourra se faire sans intégrer l'économie numérique dans le panier des solutions et moyens à mettre en œuvre pour augmenter la productivité et la compétitivité des économies, favoriser la croissance économique soutenue, réduire les taux de sous-emploi et de pauvreté, créer des emplois, assurer l'inclusion, et réduire les déséquilibres macro-économiques ;

Conscients des contraintes multiples, autant conjoncturelles que structurelles, qui limitent l'émergence de l'économie numérique dans les pays de la sous - région, notamment celles qui sont relatives aux infrastructures, au financement, au coût des produits et services digitaux, à la fiscalité, au cadre légal et réglementaire, aux ressources humaines, au système éducatif et de formation, et à la Recherche et Développement ;

A la lumière de l'analyse effectuée par la CEA portant sur l'évolution à long terme des structures économiques des économies de la sous-région (STEPS), de l'appel qui en découle d'accélérer en urgence le processus de diversification et d'industrialisation, et de la nécessité de créer des pôles de croissance, y compris des zones industrielles et des pôles technologiques, afin de créer les synergies nécessaires entre le secteur public, le secteur privé, les universités,

tout en tirant profit des économies d'agglomération offertes par les zones urbaines de la sous-région ;

Prenant en considération que, malgré les efforts d'innovation digitale menés par le secteur privé de la sous-région, comme l'ont démontré les startups présentes lors du CIE 2019, ceux-ci demeurent limités par le manque de financement ainsi que par un faible appui institutionnel, de promotion et de visibilité, les empêchant d'atteindre le palier nécessaire pour se transformer en des entreprises solides et solvables ;

Toutes ces contraintes mises ensemble se sont conjuguées pour limiter une plus grande diffusion de la technologie numérique dans la structure productive et dans la société en général, ainsi que la consolidation de l'entrepreneuriat et de l'innovation, freinant ainsi le saut technologique requis par la diversification et la transformation structurelle de nos économies.

Déclarons ci-après, que pour une accélération de la diversification économique à travers l'économie numérique au profit de la diversification économique et de l'industrialisation, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :

- Intégrer l'économie numérique comme l'un des piliers fondamentaux de la diversification économique, dans les visions et les **stratégies nationales** de développement, en assurant une cohérence avec le reste des politiques macroéconomiques et sectorielles ;

- Mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, la Déclaration de Brazzaville des Ministres des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication des États membres de la CEEAC, réunis à Brazzaville (République du Congo) le 24 novembre 2016, portant sur la mise en place d'un « **free roaming** » sous régional en y associant l'ARTAC, la CEEAC, la CEA et l'UIT ;

- Réduire le **coût d'accès à l'internet** et en faciliter l'utilisation par tous les secteurs de la population, notamment les jeunes, de manière que d'ici 2025, les services à large bande ne devraient pas excéder 2% du revenu national brut (RNB) mensuel par habitant, tel que recommandé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) ;

- Accélérer la mise en œuvre du **Plan d'action consensuel de déploiement des infrastructures de communications électroniques de l'Afrique central (PACDICE-AC)** de la CEEAC, qui permettra de diminuer considérablement le coût des télécommunications (internet, services téléphoniques...) ;

- Faciliter et appuyer la mise en place d'une **base régionale de données multisectorielles** afin de mesurer les efforts des pays déployés pour l'atteinte des ODDs à partir des technologies qui permettent l'utilisation du big data, de l'intelligence artificielle, des blockchains et des données alternatives, entre autres ;

- Compte tenu de la difficulté des PME évoluant dans le domaine du numérique à mobiliser des ressources adaptées, appeler les États membres de la CEEAC à créer un **fond d'investissement communautaire pour soutenir les Startups** de la sous-région, pour lequel la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale se propose de mettre à sa disposition son expertise pour l'abriter et le gérer ;

- Créer un **Hub Technologique Numérique Sous-Régional** conformément aux recommandations formulées lors de la réunion des Ministres des Télécommunications et des Technologies de l'Information et des Communications des Etats membres de la CEEAC réunis à Brazzaville (République du Congo) en mars 2019, avec l'appui multiforme de la CEA ;
- Solliciter l'appui de la CEA et de l'Office des Nations Unies des Technologies de l'Information et des Communications (UNOICT) tout en y associant des centres de recherche universitaires et des organisations du secteur privé de la sous - région, pour mettre en place **deux laboratoires d'innovations technologiques pilotes (UNTIL)** dans deux pays de la sous-région ;
- Mutualiser tous les efforts et initiatives sous régionaux de recherche et d'innovation technologiques, y compris dans le domaine du numérique, pour faciliter l'émergence d'un **pôle sous - régional d'excellence pour l'innovation**;
- Lancer des plateformes locales ou nationales d'essai du **E-commerce** pour sensibiliser les producteurs, les acheteurs et les Gouvernements au potentiel du commerce électronique et faciliter l'identification des facteurs porteurs et des contraintes au E-Commerce, en vue d'établir l'écosystème requis pour son expansion, notamment à travers la modernisation et la mise à niveau des services postaux ;
- Mettre en place des **Programmes Nationaux d'Identité Digitale** dans chaque pays de la sous-région afin d'octroyer une identité juridique a tous les citoyens au moyen de systèmes d'identification numérique efficaces, lesquels constituent des appuis d'importance stratégique pour promouvoir le commerce électronique, la protection sociale, l'inclusion financière, l'efficacité des services publics en plus d'un plus grand accès des citoyens à ces services ;
- Accélérer la mise en place du « **Gouvernement en Ligne** » (E-Gouvernement), durant les 3 prochaines années, et ceci dans chaque pays de la sous-région, afin de contribuer à la diffusion des technologies numériques au sein des entreprises et auprès des citoyens, à une plus grande transparence, à un plus grand accès aux services publiques, à plus forte mobilisation des recettes fiscales, à la réduction des coûts de transactions, à une plus grande efficacité et à l'alphabétisation numérique, tous nécessaires pour la promotion de l'économie numérique ;
- Favoriser l'accès à la **commande publique** des biens et services pour les petites et moyennes entreprises afin de favoriser leur développement économique et promouvoir le contenu local ;
- Organiser de manière régulière des **rencontres multilatérales sous régionales** sur le développement de l'économie numérique en Afrique Centrale entre les Etats membres et les opérateurs du secteur privé, tout en y associant les universités, les centres de recherche et la société civile ;
- Faciliter et appuyer l'émergence des innovations dans le domaine de la finance digitale au vu de son potentiel pour appuyer l'inclusion financière, l'emploi et la diversification économique, à la lumière des meilleures pratiques, y compris celles portant sur les cadres réglementaires, en matière de **FINTECH** et ceci en collaboration avec le secteur privé et les opérateurs de la téléphonie mobile, entres autres ;
- Finaliser, adopter et promouvoir le label « **Made in Central Africa** » pour améliorer l'image de marque des économies de la sous-région et encourager les producteurs à s'inscrire dans une

démarche d'amélioration systématique de la qualité et d'innovation constante, notamment à travers l'identité digitale et les plateformes numériques ;

- S'assurer que toutes les recommandations issues de la 35^{ème} Session du CIE soient portées à l'attention des organes de décision des institutions chargées de l'intégration sous - régionale y compris la CEEAC et de la CEMAC, et que le suivi trimestriel de leur mise en œuvre effective soit effectué par les Bureaux du CIE, avec l'appui du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la CEA ;

Remerciements

Nous, participants de la 35ème session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts d'Afrique Centrale, remercions Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement, pour avoir autorisé et appuyé la tenue des présentes assises, à Malabo, du 23 au 27 septembre 2019;

Nos remerciements vont également à l'endroit du Gouvernement et du peuple de la République de Guinée Equatoriale pour l'excellence des facilités mises à notre disposition, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous avons bénéficié durant notre séjour à Malabo ;

Enfin, nous remercions la CEA pour la parfaite organisation de l'édition 2019 du CIE et saluons le choix du thème de cette édition 2019 ; nous nous réjouissons du niveau de représentativité des participants à cette réunion, provenant des parties prenantes nationales et régionales œuvrant pour la diversification économique et le développement de l'économie numérique en Afrique Centrale.

Fait à Malabo le 27 Septembre 2019